

# **Objet : [List-hf] Une nouvelle bande de fréquences :**

Ci-dessous, la traduction d'un message de DK4VW HF Manager IARU R1, qui viendra compléter les informations déjà parues.

73 Bernard F9IE

Chers collègues,

Laissez-moi citer le Secrétaire de l'IARU :

Le service radioamateur mondial a une nouvelle bande de fréquences, 472 à 479 kHz. C'est une allocation secondaire. Il y a d'autres services dans cette partie du spectre qui ne doivent pas subir d'interférences du fait des activités radioamateur.

Le service de radionavigation aéronautique a une allocation primaire dans la bande 415 - 495 kHz dans les zones des pays suivants: Australie, Chine, les DOM/TOM français de la Région 3, Corée, Inde, Iran, Japon, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée et Sri Lanka.

Le service de radionavigation aéronautique a une allocation primaire dans la bande 435 - 495 kHz dans les zones des pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, la Russie, Kazakhstan, Lettonie, Ouzbékistan, et Kirgystan.

Les amateurs sont autorisés à utiliser la bande tant qu'ils ne causent pas d'interférence à ce service primaire ou au service mobile maritime opérant dans la bande 472 - 479 kHz

Il y a quelques pays qui n'autoriseront pas les radioamateurs dans la bande 472 - 479 kHz. L'utilisation de la bande de fréquences 472 - 479 kHz en Algérie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahrein, Biélorussie, Chine, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unis, la Russie, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Lybie, Mauritanie, Oman, Ouzbékistan, Qatar, Syrie, Kirgystan, Somalie, Soudan, Tunisie, et Yémen est limitée aux services mobile maritime et à la radionavigation aéronautique.

Le service amateur ne sera pas utilisé dans les pays ci-dessus mentionnés dans cette bande de fréquences, et cela devra être pris en considération par les pays qui en autoriseront l'usage.

Le RR de l'UIT prévoit que les radioamateurs sont limités à 1 watt (e.i.r.p.) cependant les administrations dont le territoire est au-delà de 800 kilomètres des frontières des pays suivants peuvent augmenter la puissance à 5 watts (e.i.r.p.): Algérie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahrein, Biélorussie, Chine, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unis, la Russie, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Lybie, Maroc, Mauritanie, Oman, Ouzbékistan, Qatar, Syrie, Kirgystan, Somalie, Soudan, Tunisie, Ukraine et Yémen.

Le changement devient effectif avec l'adoption des actes de fin de Conférence. Bien sûr chaque administration déterminera quelles largeurs de bandes et quels modes seront utilisés dans cette portion du spectre et à quel moment les radioamateurs auront accès à ce spectre.

D'autres informations concernant les travaux de la CMR 2012 seront données en fin de Conférence. La CMR continue jusqu'au 17 Février. Il y a un travail "souterrain" pour mettre à l'ordre du jour de la prochaine CMR 2015 les points de l'ordre du jour du radioamateurisme.

Fin de citation.

Pour la prochaine CMR 2015 une possible allocation secondaire dans la bande 5250 - 5450 kHz est sur l'ordre du jour. Une résolution à propos des points de cet ordre du jour doit passer en seconde lecture à la séance plénière de CMR 2012.

73 depuis Genève.

Ulrich

HB9/DK4VW